

Enquête sur le cannabis au Grand-Duché de Luxembourg suite au changement de la loi y relative

Santé mentale et usage de cannabis à des fins récréatives : points clés

Contexte

En juillet 2023, le gouvernement luxembourgeois a légalisé la culture de maximum quatre plantes de cannabis, à partir des semences, par communauté domestique et la consommation personnelle de cannabis à domicile par toute personne majeure. En corollaire, la nouvelle loi a allégé les procédures pénales et les sanctions en cas de consommation et de possession de petites quantités de cannabis sur la voie publique. À ce jour, il existe peu d'informations concernant l'usage récréatif du cannabis et la santé mentale chez les résidents luxembourgeois. La présente publication vise à combler cette lacune et à améliorer la compréhension de la situation en ciblant des consommateurs/consommatrices et des non-consommateurs/non-consommatrices¹ de cannabis à des fins récréatives.

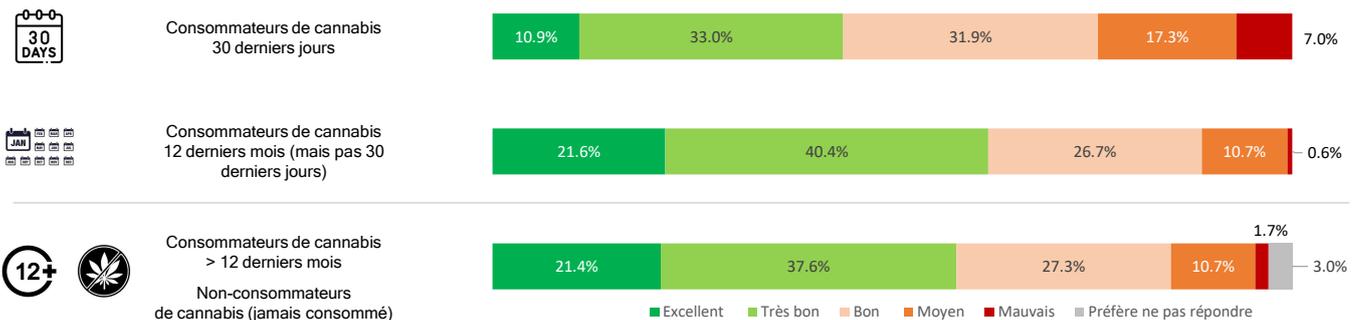
Méthode

Sur la base de critères de sélection prédéfinis pour atteindre un échantillon représentatif des résidents luxembourgeois, des membres de « MyPanel » de l'ILRES S.A. ont été invités du 4 septembre au 25 octobre 2023 à participer à une enquête anonyme en ligne. L'enquête a évalué, entre autres, les habitudes de consommation de cannabis, l'auto-évaluation de l'état de santé mentale en général, la détresse psychologique par le « General Health Questionnaire » à 12 items (GHQ-12), les croyances, avantages et inconvénients perçus de la consommation de cannabis, et le risque de dépendance au cannabis en utilisant le test de dépistage de l'abus de cannabis (CAST). La collecte de données s'est effectuée par une enquête principale complétée par un volet ciblant exclusivement les consommateurs de cannabis. En intégrant les deux parties, au total 3115 résidents âgés de 18 à 64 ans ont participé à l'étude (sur 15119 invitations envoyées, soit un taux de réponse de 20.6%), dont 507 consommateurs de cannabis à usage récréatif. Une méthode de pondération a été appliquée afin de garantir une adéquation des caractéristiques de l'échantillon avec celle de la population générale.

La présente publication décrit une présentation sélective de résultats de l'enquête globale.

Auto-évaluation de l'état de santé mentale

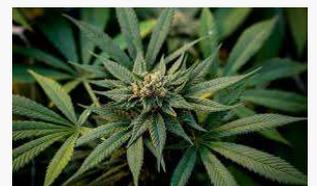
D'une manière générale, comment jugez-vous l'état de votre santé mentale ?



Total répondants : 3115 résidents au Luxembourg âgés de 18 à 64 ans

Consommation de cannabis à usage récréatif :

- Au cours des 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours) : 241 répondants
- Au cours des 30 derniers jours : 266 répondants
- Il y a plus de 12 mois et jamais consommé (non-consommateurs): 2608 répondants



¹ Par soucis de lisibilité, les « consommateurs/consommatrices » ainsi que les « non-consommateurs/non-consommatrices » seront respectivement mentionnés en « consommateurs » et « non-consommateurs » dans l'ensemble du document.

Les différences entre consommateurs et non-consommateurs n'ont pas été testées statistiquement quant à leur signification.

Enquête sur le cannabis au Grand-Duché de Luxembourg suite au changement de la loi y relative

Santé mentale et usage de cannabis à des fins récréatives : points clés

Niveau de bien-être ou de détresse psychologique

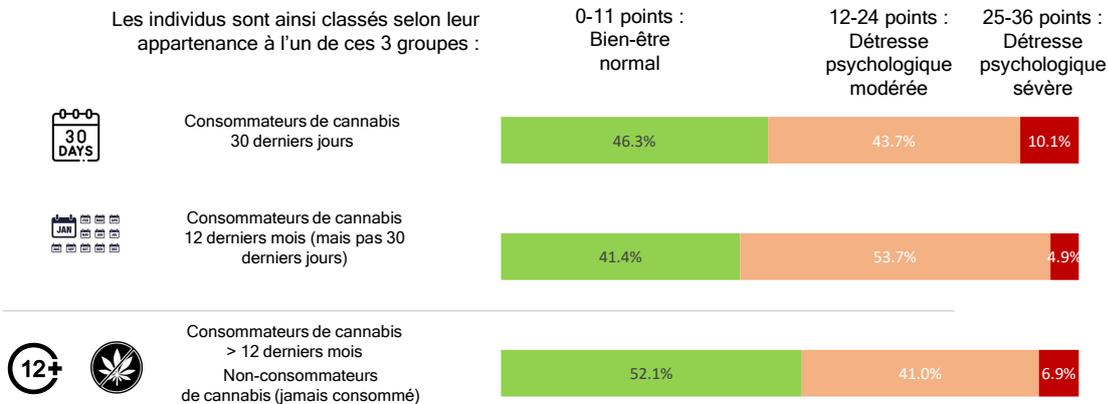
General Health Questionnaire - 12 : comparaison consommateurs et non-consommateurs

Le Questionnaire général de santé (GHQ-12) est un outil d'auto-évaluation composé de douze questions, utilisé pour estimer l'état de santé mentale et la survenue de détresse psychologique dans diverses populations. Le scoring utilisé est basé sur une échelle de Likert, qui est une méthode d'évaluation des réponses à des questions.

Chacune des douze questions du questionnaire GHQ-12 propose quatre réponses possibles, évaluées sur une échelle de 0 à 3, où 0 représente l'absence de symptômes et 3 la présence fréquente de symptômes.

Le score total est obtenu en additionnant les valeurs attribuées à chaque réponse. Un score élevé indique une détérioration de la santé mentale, tandis qu'un score bas suggère un meilleur bien-être psychologique.

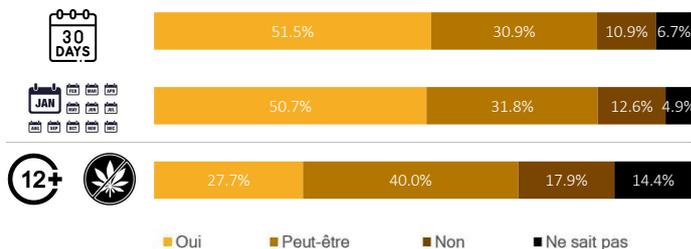
Les individus sont ainsi classés selon leur appartenance à l'un de ces 3 groupes :



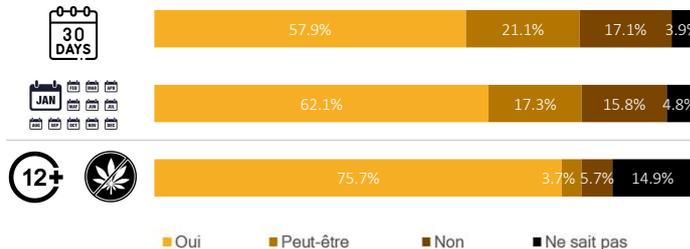
Selon les résultats du score GHQ-12, une proportion un peu plus élevée de consommateurs de cannabis éprouve une détresse psychologique sévère par rapport aux non-consommateurs. A l'inverse, la proportion de non-consommateurs classés comme ayant un bien-être normal est un peu plus élevée par rapport aux deux autres groupes de consommateurs de cannabis (30 derniers jours et 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours)).

Les croyances, le cannabis et la santé mentale

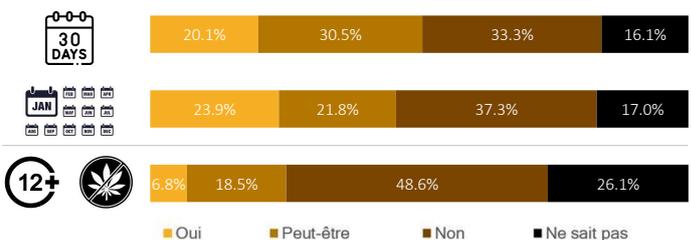
Le cannabis peut-il aider contre la dépression ou l'anxiété ?



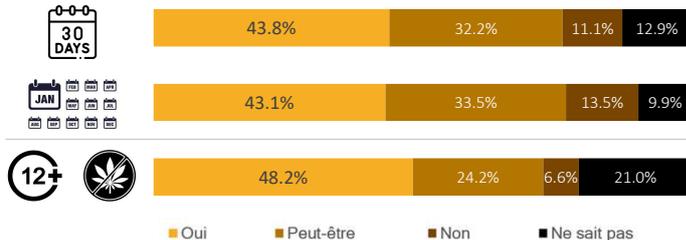
Le cannabis peut-il créer une dépendance ?



Le cannabis peut-il aider à guérir ou à prévenir le cancer ?



La consommation régulière de cannabis peut-elle augmenter le risque de psychose et notamment de schizophrénie ?



En comparant les consommateurs de cannabis au cours des 30 derniers jours avec les consommateurs 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours) et les non-consommateurs (plus de 12 mois et jamais consommé) sur leurs croyances concernant le cannabis, on observe que :

- Une proportion nettement plus élevée de consommateurs de cannabis pense que le cannabis peut aider à atténuer les symptômes d'anxiété ou de dépression.
- Une proportion beaucoup plus élevée de non-consommateurs de cannabis pense que le cannabis peut créer une dépendance par rapport aux consommateurs de cannabis.
- Une proportion nettement plus élevée de consommateurs de cannabis pense que le cannabis peut aider à guérir ou à prévenir le cancer.
- Une proportion un peu moins élevée de consommateurs de cannabis pense que le cannabis peut augmenter le risque de psychose et de schizophrénie par rapport aux non-consommateurs de cannabis.

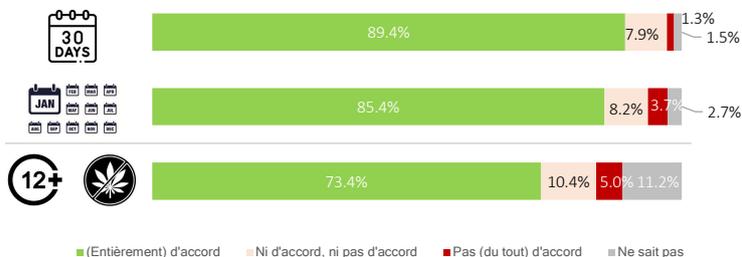
Les différences entre consommateurs et non-consommateurs n'ont pas été testées statistiquement quant à leur signification.

Enquête sur le cannabis au Grand-Duché de Luxembourg suite au changement de la loi y relative

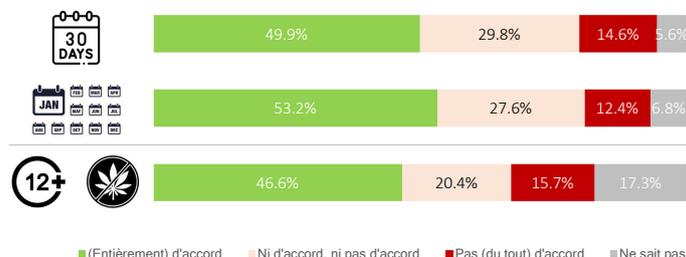
Santé mentale et usage de cannabis à des fins récréatives : points clés

Avantages perçus de la consommation de cannabis

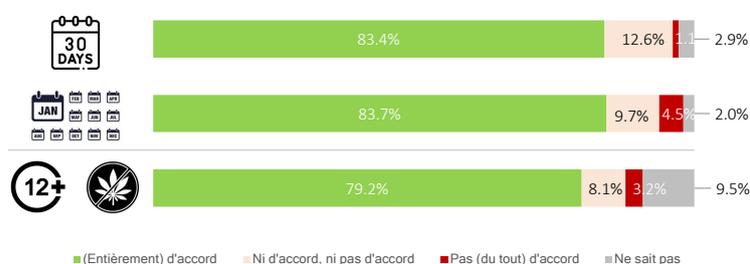
La consommation de cannabis permet de se sentir plus détendu/de réduire les sentiments de stress ou d'inquiétude.



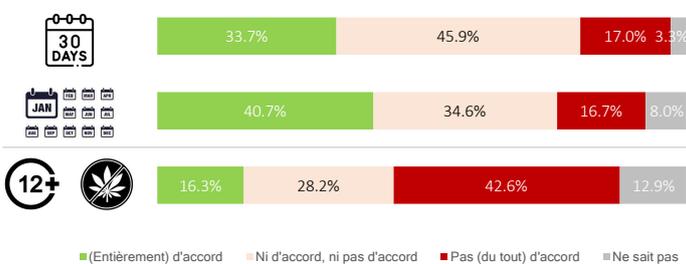
La consommation de cannabis réduit les émotions négatives, telles que l'anxiété, la tristesse, ou la dépression.



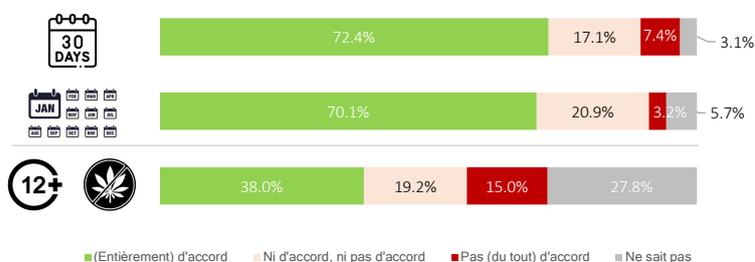
La consommation de cannabis modifie l'état d'esprit (être défoncé).



La consommation de cannabis favorise la socialisation.



La consommation de cannabis améliore le sommeil.

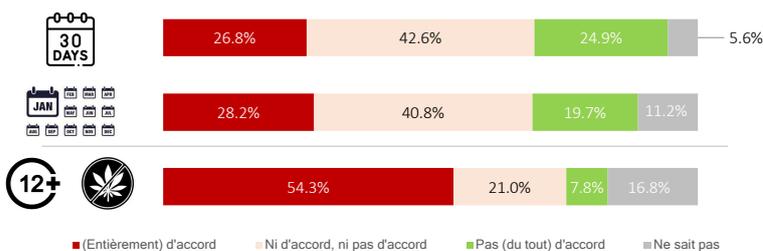


En comparant les différents groupes de consommateurs et non-consommateurs de cannabis par rapport aux avantages et inconvénients perçus de la consommation de cannabis, on observe :

- Une proportion plus élevée de consommateurs de cannabis qui estime que la consommation de cannabis permet de se sentir plus détendu/de réduire les sentiments de stress ou d'inquiétude, de réduire les émotions négatives et de modifier l'état d'esprit.
- Des différences notables de perception entre les deux groupes en ce qui concerne le fait de favoriser la socialisation et l'amélioration du sommeil.
- Une proportion deux fois plus élevée de non-consommateurs par rapport aux consommateurs de cannabis (entièrement) d'accord avec l'affirmation que la consommation de cannabis nuit à la santé mentale.

Inconvénients perçus de la consommation de cannabis

La consommation de cannabis nuit à la santé mentale



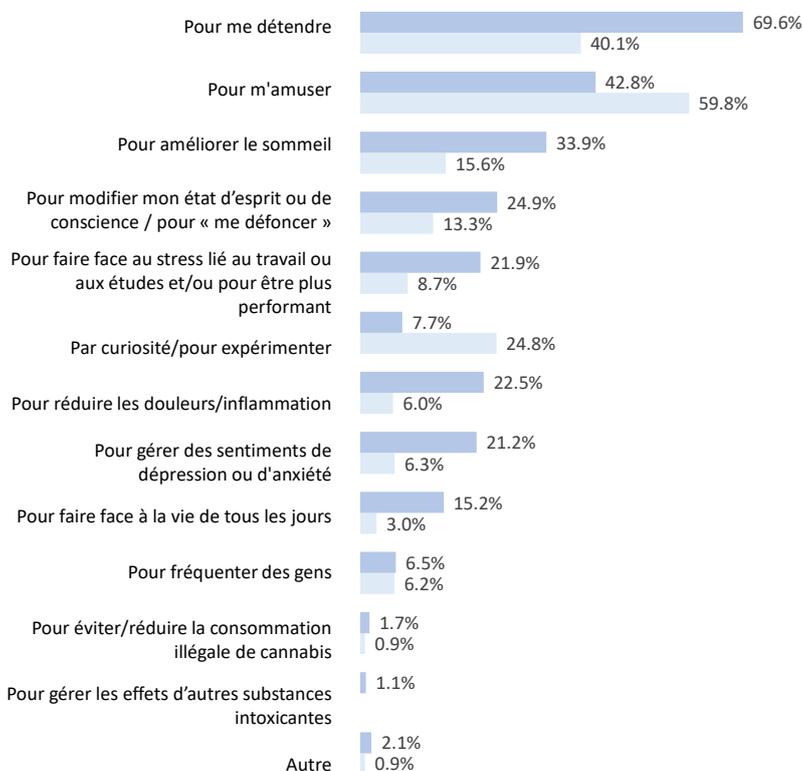
Les différences entre consommateurs et non-consommateurs n'ont pas été testées statistiquement quant à leur signification.

Enquête sur le cannabis au Grand-Duché de Luxembourg suite au changement de la loi y relative

Santé mentale et usage de cannabis à des fins récréatives : points clés

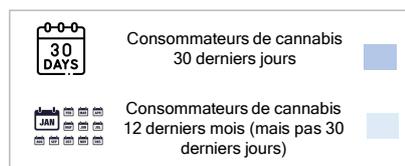
Motivations et impact sur la vie de la consommation de cannabis

Motivations de consommer du cannabis

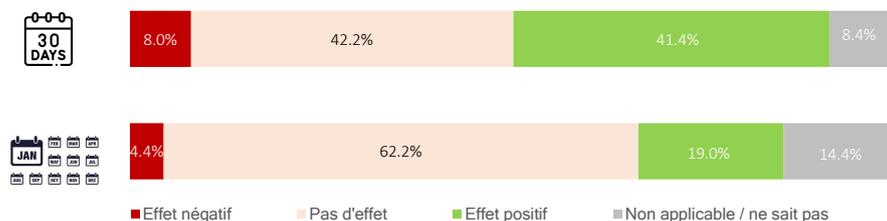


En comparant les consommateurs de cannabis des 30 derniers jours avec les consommateurs de cannabis des 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours), on observe :

- Des proportions plus élevées de consommateurs de cannabis des 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours) en ce qui concerne la motivation de s'amuser et par curiosité/pour expérimenter.
- Une proportion de consommateurs 30 derniers jours plus élevée dans tous les autres cas.

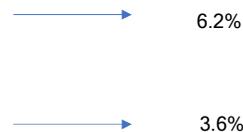


Au cours des 12 derniers mois : Quel effet votre consommation de cannabis a-t-elle eu sur votre qualité de vie ?



Avez-vous essayé d'obtenir de l'aide pour gérer les problèmes liés à votre consommation de cannabis ?

En % de oui



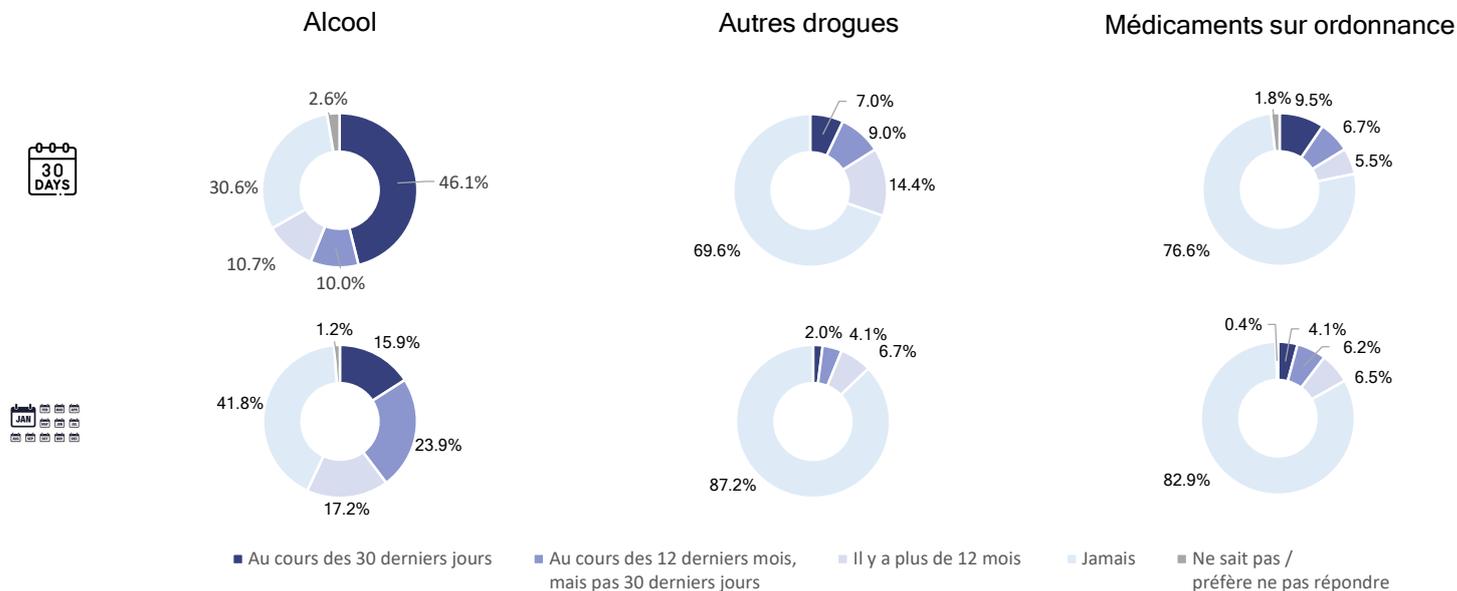
Une proportion plus élevée de consommateurs de cannabis au cours des 30 derniers jours estime que la consommation de cannabis a un effet positif sur la qualité de vie, tandis qu'une proportion plus élevée de consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours) pense qu'elle n'a aucun effet. Une proportion légèrement plus élevée de consommateurs 30 derniers jours a essayé d'obtenir de l'aide pour gérer les problèmes liés à la consommation de cannabis.

Les différences entre consommateurs et non-consommateurs n'ont pas été testées statistiquement quant à leur signification.

Enquête sur le cannabis au Grand-Duché de Luxembourg suite au changement de la loi y relative

Santé mentale et usage de cannabis à des fins récréatives : points clés

Consommation d'autres substances chez les consommateurs de cannabis à usage récréatif (en même temps ou dans les heures qui ont suivi la prise de cannabis - polyconsommation)



On observe une proportion plus importante de consommation d'autres substances (en même temps ou dans les heures qui ont suivi la prise de cannabis) chez les consommateurs de cannabis au cours des 30 derniers jours que chez les consommateurs 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours) :

- La consommation d'alcool concerne presque la moitié des consommateurs au cours des 30 derniers jours, soit presque 3 fois plus que les consommateurs 12 derniers mois.
- La consommation d'autres drogues ou de médicaments sur ordonnance, bien que beaucoup moins répandue, est également 2 à 3 fois plus répandue chez les consommateurs au cours des 30 derniers jours.

Risque de dépendance au cannabis

Cannabis Abuse Screening Test (CAST)

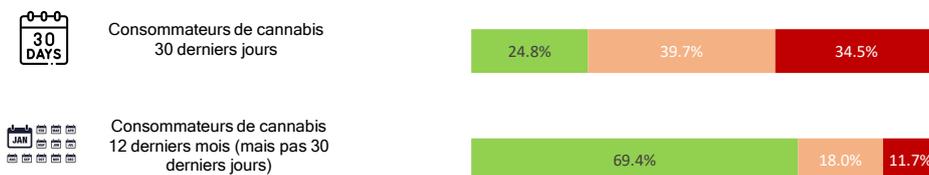
Le CAST est un outil de repérage des consommations problématiques de cannabis en 6 questions. Chacune des questions décrit des comportements d'usage ou des problèmes rencontrés dans le cadre de la consommation de cannabis.

Le scoring utilisé est basé sur une échelle de Likert, qui est une méthode d'évaluation des réponses à des questions. Chacune des 6 questions du CAST propose cinq réponses possibles, évaluées sur une échelle de 0 à 4.

Le score total est obtenu en additionnant les valeurs attribuées à chaque réponse, soit un score global allant de 0 à 24. On définit les consommateurs sans risque lorsqu'ils présentent un score inférieur à 3, les consommateurs avec un risque faible pour un score égal à 3 et inférieur à 7 et enfin ceux avec un risque élevé de dépendance pour un score égal ou supérieur à 7.

Les individus sont ainsi classés selon leur appartenance à l'un de ces 3 groupes :

0-2 points : Sans risque de dépendance
3-6 points : Risque faible de dépendance
7-24 points : Risque élevé de dépendance



Selon le CAST, la proportion des consommateurs de cannabis 30 derniers jours avec un risque élevé de dépendance au cannabis est plus importante par rapport aux consommateurs de cannabis 12 derniers mois (mais pas 30 derniers jours).

Les différences entre consommateurs et non-consommateurs n'ont pas été testées statistiquement quant à leur signification.

Etude réalisée par :

ILRES

41 rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange

Pour le compte de :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Direction de la santé

Factsheet effectuée en collaboration avec le :



POINT FOCAL LUXEMBOURGEOIS
DE L'AGENCE DE L'UNION EUROPÉENNE
SUR LES DROGUES

20, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg-Hamm, Luxembourg